

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 AVRIL 2009

Présents : Mr Dovergne A : Maire ; Mme Hanosset M : Adjointe,
Mmes, Lavallard O et Berthe M., Bourgois A.
Mrs Lemarié S, Pommier A., Delecroix S

Absents excusés: Mazurier T. Lapère E et Di Guisto B

Secrétaire de séance : Mme Maryline Hanosset

Compte Rendu du 11/03/09 :

Le Maire fait lecture du compte rendu du 11/03 qui est approuvé par le Conseil Municipal.

SERVICE DES EAUX :

Compte administratif 2008 du SERVICE DES EAUX

	DEPENSES REALISEES	RECETTES EMISES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	27 109.16	33 039.61
Résultat de l'exercice		Excédent 5 930.45
Résultat de clôture		Excédent 5 779.74
SECTION INVESTISSEMENT	57 034.23	4 968.00
Résultat de l'exercice	Déficit 52.066.23	
Résultat de clôture		Excédent 4 397.82

Le Compte administratif 2008, présenté par Mme Hanosset, est approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion eau 2008:

Monsieur Le Maire présente le Compte de gestion 2008.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce Compte de gestion 2008.

Affectation des résultats 2008 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2008 sur l'exercice 2009, soit 5 779.74 au compte 002 en recette de fonctionnement et 4 397.82 au compte 001 en recette d'investissement

Prix de l'eau 2009 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de supprimer les tranches de tarif selon les m3 consommés et fixe le prix du M3 d'eau pour l'année 2009 comme suit :

- 1.30 € le M3

Ces prix seront augmentés des différentes taxes en vigueur.

Budget primitif 2009 – Service des Eaux:

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	43 879	43 879
Investissement	35 996	35 996

Le budget primitif du service de l'eau, étant équilibré, est accepté à l'unanimité

Compte administratif 2008 pour la COMMUNE

	DEPENSES REALISEES	RECETTES EMISES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	181 996.67	186 988.48
Résultat de l'exercice		Excédent 4 991.81
Résultat de clôture		Excédent 69 044.48
SECTION INVESTISSEMENT	30 210.97	19 136.64
Résultat de l'exercice	Déficit 11 074.33	
Résultat de clôture	Déficit 24 170.20	

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité

Compte de gestion eau 2008:

Monsieur Le Maire présente le Compte de gestion 2008.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce Compte de gestion 2008.

Affectation des résultats 2008 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2008 sur l'exercice 2009, soit 44 874.28 au compte 002 en recette de fonctionnement, 24 170.20 au compte 001 en dépense d'investissement et 24 170.20 au compte 1068 en recette d'investissement.

Taux des 4 Taxes directes locales :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter les taux suivants de fiscalité directe locale pour l'année 2009.

Taxe d'habitation :	8.97 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	13.14 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	27.91 %
Taxe professionnelle :	4.27 %

Permettant d'obtenir un produit fiscal attendu (compte 7311) de la nomenclature M 14 de 66 645 euros.

Budget primitif 2009 – Commune :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	228 255	228 255
Investissement	78 491	78 491

Le budget primitif de la Commune, étant équilibré, est accepté à l'unanimité.

Vente de terrain :

Afin de pouvoir réaliser le rond point à la sortie de la Commune en direction de Villers Bretonneux sur le RD 23/76, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, s'engage à vendre au Département de la Somme une parcelle de terrain communal n° ZI 27 Lieu-dit « Dessus de la Vallée d'Amiens » d'une superficie de 798 m2 au prix TTC de 542.64.

DIVERS :

- Le Maire fait part des différentes manifestations du festival de « chés Wèpes du Santerre » qui se déroulera du 11 au 25 septembre.

- Le Conseil Municipal décide de faire poser des corsets neufs dans le marais pour la somme de 9 500€ TTC.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE

ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS